

Bien vivre à Saint-Julien-en-Born



VIE MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC

ACTUALITÉS

VOS ENGAGEMENTS

Sommaire

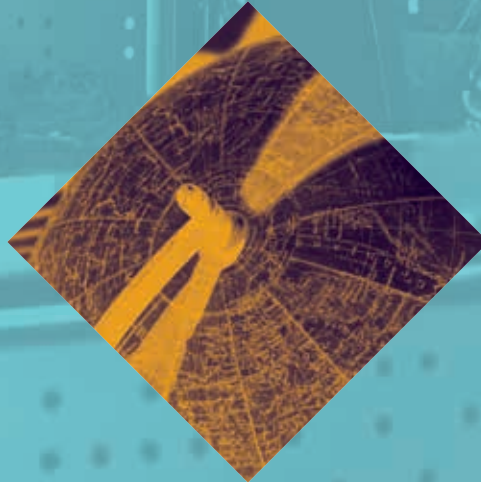


pages 4 à 17

VIE MUNICIPALE

pages 20 à 25

SERVICE PUBLIC



pages 28 à 40

ACTUALITÉS



Nous voilà déjà à mi-mandat, quel bilan de l'action municipale tirez-vous ?

A Saint-Julien comme ailleurs, l'action publique a subi et subit encore les événements marquants de ces 3 dernières années. Certains projets sont finalisés, tels le skate-park et l'entrée de Contis, d'autres sont engagés mais il nous faut être patients, les contraintes consécutives, qu'elles soient techniques, administratives et financières n'apportent pas toute la sérénité nécessaire.

Les comptes de gestion publiés après 3 années d'exercice restent excédentaires et les investissements à venir, les gros projets entrepris mais non finalisés, tels l'antenne de santé, le lotissement de Mahiou, les actions corrélées au Plan plage ou la rénovation thermique des bâtiments publics subissent les délais imposés et les impondérables.

C'est pourquoi, compte tenu du contexte global, nous n'augmenterons pas en 2023 la fiscalité à l'échelle locale.

Doit-on s'inquiéter de la conjoncture actuelle ?

La commune tient bien le cap malgré les fortes hausses des charges de fonctionnement ; notre Plan Prévisionnel d'Investissement est régulièrement mis à jour et s'il nous faut opérer des choix d'investissements nous prendrons les décisions nécessaires en temps voulu. La période actuelle sera donc gérée mais ce sont surtout les perspectives futures comme le maintien ou l'accueil des jeunes sur nos communes qui ne sont guère réjouissantes. C'est l'avenir de nos villages qui est en jeu. La rareté du foncier dédié impacté par la loi Climat et Résilience et le Zéro Artificialisation Nette, le confortement des résidences secondaires et les « marchés locatifs en ligne » excluent progressivement les locaux de leur territoire.

Le Conseil municipal ne peut-il pas agir pour inverser cette tendance ?

Le phénomène n'est pas purement local, chacun le sait. Des réserves foncières actées et à venir ponctuent aussi l'action municipale mais ne suffiront pas. Avec un tarif du foncier au m² sur St-Julien/Contis qui se négocie entre 200 et 700€, un coût de la construction proche des 4 000€/m² aujourd'hui, comment voulez-vous que nos jeunes -et pas seulement eux- puissent trouver les budgets pour leur résidence principale ?

Quelles autres solutions peuvent donc être proposées à ces publics qui voudront vivre sur Saint-Julien ?

Si la loi n'évolue pas, si leurs parents ne disposent pas des ressources et/ou du

patrimoine nécessaire, pour résider à St-Julien, les jeunes devront accepter d'habiter des logements collectifs : appartements, en vente ou en location pourront sans doute répondre à leurs besoins et à leur budget. Ces futures résidences principales seront donc à négocier avec les aménageurs, à programmer et à réaliser. Le lotissement municipal en cours constituera une première opération publique de ce type sur notre commune mais tous ne pourront être accueillis

Finalement, dans ce scénario, les futurs résidents à l'année vivront en petit collectif alors que les occupants secondaires occuperont sporadiquement les maisons individuelles avec le foncier dédié ?

Ça peut paraître choquant pour nos villages mais c'est là la limite du système. Si la législation, la fiscalité ne viennent pas rééquilibrer le « marché » de l'immobilier en plafonnant les loyers, en défiscalisant les locations à l'année tout en régulant le marché locatif, notre village sera rapidement converti en cité dortoir. Ces thématiques sont actuellement abordées à l'échelle intercommunale, dans le cadre du PLUi et du Programme Local de l'Habitat.

Notre conseil municipal a pleinement conscience des enjeux, se bat au quotidien pour convaincre localement et territorialement de la nécessité d'agir aujourd'hui plutôt que de subir demain !

Gilles Ducout



MAIRIE

LIBERTE

EGALITE

FRATERNITE



La vie municipale

FINANCES

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Section BUDGET PRINCIPAL	Résultat clôture exercice 2021	Part affectée investissement 2022	Résultat exercice 2022	Résultat clôture 2022
Investissement	3 223 817,11 €		695 676,88 €	3 919 493,99 €
Fonctionnement	1 767 830,19 €	- 1 117 830,19 €	1 169 388,88 €	1 819 388,88 €
TOTAL	4 991 647,30 €	- 1 117 830,19 €	1 865 065,76 €	5 738 882,87 €

Le Compte Administratif 2022 de la commune présente :

- *un excédent de fonctionnement de 1.819.388,88€ et*
- *un excédent d'investissement de 3.919.493,99 €.*

Ces excédents permettent de couvrir le solde des restes à réaliser, importants, qui s'élèvent à :

- *5.767.095,35 € en dépenses et*
- *1.288.681,50 € en recettes.*

Pour financer les dépenses d'équipements des années à venir sans avoir besoin de recourir à un emprunt, l'affectation totale de la section de fonctionnement sera portée à 1.619.388,88 €.

L'excédent restant sera reporté en section de fonctionnement pour 200.000,00 €.

Le transfert de la distribution de l'eau et assainissement au SYDEC permet d'ajouter 296.758,73 € d'excédents reportés en investissement et 874.071,63 € en fonctionnement.

BUDGET PRIMITIF 2023

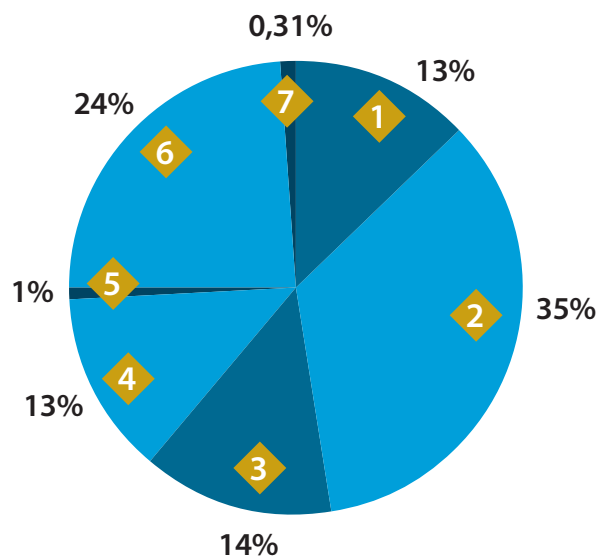
Conscients de la difficulté des ménages et des professionnels à faire face à une inflation galopante, la Municipalité a décidé, même si elle subit elle aussi cette inflation, de ne pas augmenter ses taux de fiscalité sur 2023 tout comme en 2022.

Les excédents reportés, l'excédent récupéré du budget eau et assainissement, une capacité d'autofinancement encore élevée, la dynamique des bases et la recherche d'importants financements permettent à la commune de tenir le cap fixé et d'investir pour répondre aux besoins de ses habitants.

Le budget 2023 s'équilibre ainsi à 4.444.756,84 € en fonctionnement et 10.739.703,24 € en investissement, sans avoir à recourir à un nouvel emprunt.

Recettes de FONCTIONNEMENT 4 444 756,84 €

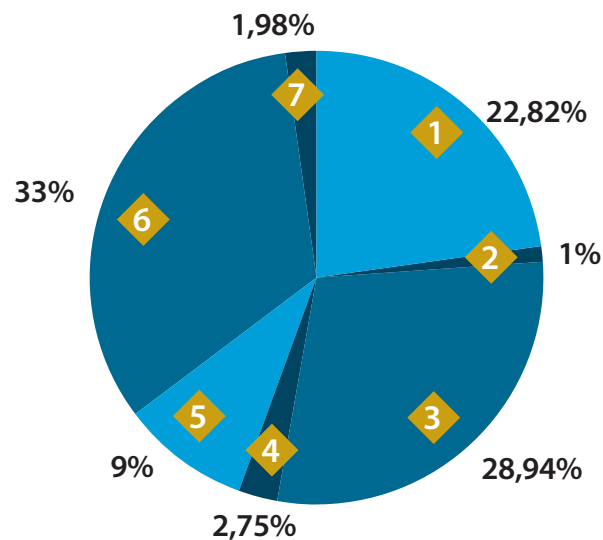
1	547 564,00 €	Ventes, prestations de services
2	1 565 345,00 €	Produits issus de la fiscalité
3	622 411,00 €	Dotations et participations
4	591 765,00 €	Autres produits de gestion courante
5	30 000,00 €	Opérations d'ordre entre sections
6	1 074 071,63 €	Résultat reporté de fonctionnement
7	13 600,21 €	Atténuations de charges



La commune a fixé un plan pluriannuel d'investissement ambitieux qu'elle suit avec attention.

Dépenses de FONCTIONNEMENT 4 444 756,84 €

1	1 014 421,00 €	Charges à caractère général
2	39 550,00 €	Charges financières
3	1 286 279,00 €	Charges de personnel
4	122 334,00 €	Atténuation de produits
5	423 707,00 €	Autres charges de gestion courante
6	1 470 465,84 €	Virement à la section d'investissement
7	88 000,00 €	Charges exceptionnelles et opérations d'ordre



FINANCES

EXTRAIT DU PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT (PPI)

inscriptions 2023	Budget TTC	Financements	Reste à charge
Entrée Contis	883 182,22 €	417 698,00 €	465 484,22 €
Avance au CCAS pour Nérée	200 000,00 €		200 000,00 €
Antenne de santé	2 194 208,08 €	1 262 931,50 €	931 276,58 €
Acquisitions foncières	372 000,00 €		372 000,00 €
Rénovation énergétique des bâtiments publics	1 236 382,27 €	618 191,14 €	618 191,14 €
Rénovation église	50 416,86 €	12 604,22 €	37 812,64 €
Autres inscriptions PPI	1 225 677,73 €		1 225 677,73 €
	6 161 867,16 €	2 311 424,86 €	3 850 442,31 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU CCAS

Section BUDGET CCAS	Résultat clôture exercice 2021	Part affectée investissement 2022	Résultat exercice 2022	Résultat clôture 2022
Investissement	- 21 395,86 €		58 032,28 €	36 636,42 €
Fonctionnement	145 952,26 €	- 101 895,86 €	10 731,86 €	54 788,26 €
TOTAL	124 556,40 €	- 101 895,86 €	68 764,14 €	91 424,68 €

Fin 2022, le Compte Administratif du CCAS présente un excédent de fonctionnement de 54.788,26 € et un excédent d'investissement de 36.636,42 € qui seront reportés en 2023.

L'excédent d'investissement couvre le solde des restes à réaliser, inscrits en prévision de la réalisation de l'opération Nérée 2 (création de deux unités de vie en cœur de bourg), qui ne pourra aboutir que si l'inflation n'altère pas la cohérence économique du projet.

Pour 2023, le budget du CCAS est équilibré en dépenses et en recettes à 98.209,26 € en fonctionnement et 294.964,68 € en investissement.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des documents budgétaires, les notes de synthèses complètes des comptes administratifs et des budgets sur le site internet de la commune.

LES TRAVAUX



ANTENNE DE SANTE

La construction de l'ANTENNE DE SANTE se poursuit. Les travaux de second œuvre débutés fin avril devraient être terminés autour du 15 août. Le mois de septembre sera consacré aux différents essais, à la réception des travaux et à la levée des réserves. Sauf nouvel impondérable, la date d'achèvement des travaux est prévue vers le 13 octobre 2023.

ENTREE DE CONTIS

Les travaux définis pour les 2 phases sont désormais achevés.

Après 15 mois de travaux, l'entrée de CONTIS partant du Pont rose jusqu'au carrefour des rues de la jetée et des huitriers ainsi que le début de l'avenue du phare retrouvent leur fonctionnement normal dans une nouvelle configuration :

- > La nouvelle voie verte permettra aux cyclistes et piétons de circuler sur un cheminement protégé.
- > La nouvelle voirie avec deux ralentisseurs, et une nouvelle signalisation zone 30 entraînera une entrée à vitesse réduite, moins bruyante, plus apaisée.

- > La « voie de contournement » à rebaptiser devrait devenir l'accès privilégié par les automobilistes pour entrer et sortir de la station de Contis.
- > Un comptage routier installé au carrefour du Pont Rose pendant la période estivale 2023 permettra de recueillir les informations sur la vitesse et les flux des véhicules motorisés.
- > La municipalité tient à remercier les commerçants, les riverains, l'ensemble des habitants pour leur compréhension et leur patience pendant la durée des travaux.

Nota : La future zone 30 sur Contis s'applique à l'ensemble des rues de la station sauf à la « voie de contournement ».

samedi 13 mai INAUGURATION DES TRAVAUX EFFECTUÉS À CONTIS



Quelques photos des réalisations



EVALUATION ET REVISION PLAN PLAGE, LA SUITE

L'an dernier à la même époque nous vous annonçons l'évaluation et la révision du plan plage, dossier il faut le reconnaître qui patauge un peu mais à la mer c'est sans doute logique.

Aujourd'hui, le bureau d'études a établi 5 actions / propositions au vu de l'état des lieux réalisé sur Contis en 2022, des échanges avec la population au printemps dernier et des problématiques soulevées par les élus.

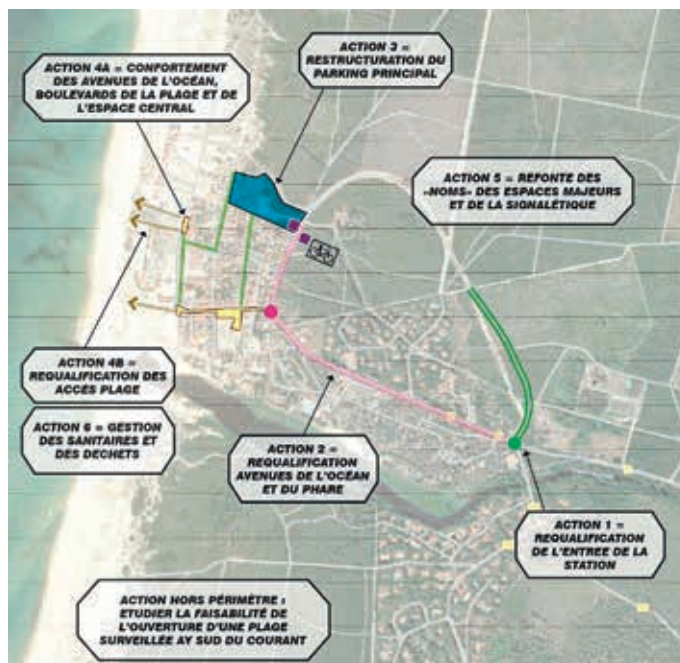
Une des problématiques majeure reste la mobilité, le stationnement et le développement des circulations douces.

> **LA MOBILITÉ** : conserver la boucle possible entre l'avenue de l'Océan, l'avenue du Phare et la voie de contournement.

> **LE STATIONNEMENT** : compenser la suppression de quelques places le long du boulevard de la plage par une extension (si accord ONF) du parking rétro littoral mais en aucun cas augmenter le nombre de places de parking

> **LES CIRCULATIONS DOUCES** : développer les vélos-rues et piétonner l'avenue de l'Océan en saison et selon une plage horaire à déterminer

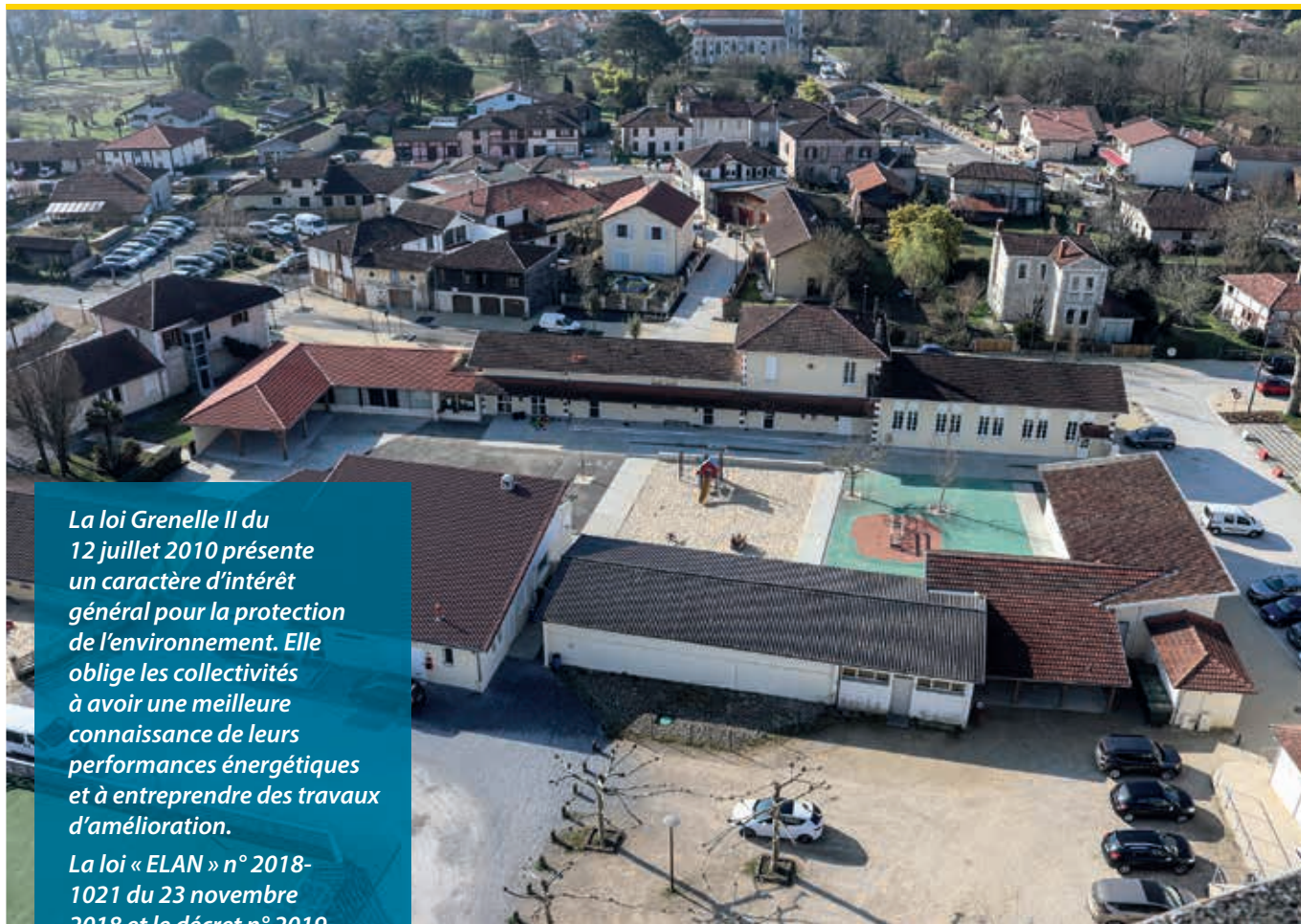
Ces thématiques doivent s'articuler avec le volet environnemental et prendre en compte la gestion durable des plages.



La phase suivante est donc la rédaction du projet en fonction des actions retenues et validées par le conseil municipal selon un budget raisonnable. Les demandes d'autorisations diverses, la constitution des dossiers de subventions et de consultations d'entreprises pour réaliser les travaux pourront être engagées.

Rendez-vous donc en 2024 puis 2025 pour la réalisation.

BILAN ÉNERGÉTIQUE



La loi Grenelle II du 12 juillet 2010 présente un caractère d'intérêt général pour la protection de l'environnement. Elle oblige les collectivités à avoir une meilleure connaissance de leurs performances énergétiques et à entreprendre des travaux d'amélioration.

La loi « ELAN » n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 et le décret n° 2019-771 du 23 juillet 2019 relatif aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire, obligent les collectivités à intervenir sur ses bâtiments les plus énergivores.

La Commune a donc contractualisé une mission de maîtrise d'œuvre et d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec le SYDEC pour réaliser un diagnostic énergétique de bâtiments ciblés :

- l'école des filles, la cantine et le centre de loisirs ;
- la mairie, la salle des fêtes et l'école des garçons ;
- le dojo, la salle polyvalente, la salle de danse, les vestiaires, le clubhouse du tennis et les ateliers municipaux.



Sur chacun de ces bâtiments, des préconisations sont proposées pour atteindre une baisse de plus de 40 % des consommations énergétiques, avec différents degrés d'objectifs possibles.

Tout est passé au crible : isolation, menuiseries, VMC, remplacement des chaudières à gaz par des pompes à chaleur, rénovation des éclairages, système de régulation à distance, panneaux photovoltaïques en toiture.

La Municipalité a ensuite contractualisé avec un bureau d'études pour établir le chiffrage des travaux selon les objectifs les plus vertueux qu'elle a choisis. Au final ce sont près de 1.500.000 € TTC qui

pourraient être investis pour à la fois répondre à l'obligation légale, remplacer des équipements vétustes, améliorer le confort des usagers, notamment des enfants et des associations, mais aussi faire des économies substantielles.

La commune profite aussi de financements potentiels exceptionnels grâce au Contrat de Relance et de Transition Ecologique (soutien de l'Etat et du Département), cumulable avec le Fonds Vert, dispositif inédit mis en place par l'Etat pour aider les collectivités à renforcer leur performance environnementale. Ces soutiens exceptionnels peuvent laisser espérer un financement de ces travaux à hauteur de 80 %.

Ces travaux sont d'autant plus importants cette année de forte inflation, notamment énergétique, avec une augmentation annoncée de 77 % du tarif de l'électricité et de 140 % du tarif du gaz. Uniquement sur ces deux postes de dépenses, cela représenterait une hausse des charges de plus de 110.000 € sur 2023.

Ces travaux, associés aux mesures de réduction de l'éclairage public devraient permettre de réduire la facture de la commune de plus de 40.000 € par an.

LOGEMENTS SAISONNIERS



Le logement des saisonniers est depuis longtemps une préoccupation de la Municipalité. Face à la pénurie de personnels saisonniers rencontrée ces dernières années, il est évident que pour convaincre ces employés, qui viennent parfois de loin, de venir travailler sur Saint-Julien en Born, offrir un logement décent est devenu un prérequis indispensable.

La commune loge déjà ses MNS et les CRS qui viennent surveiller notre plage, mais aussi les gendarmes qui viennent en renfort l'été sur notre station. A cela s'ajoutent 10 emplacements réservés au camping la Passerelle pour les besoins des autres saisonniers. L'acquisition d'un 3^e mobil home et d'une

tinyhouse est venue compléter cette offre en 2022.

Pour relancer la réflexion sur le sujet, la Municipalité a organisé en février dernier une réunion avec les commerçants de Contis, qui ont fait part de leur volonté d'avancer ensemble pour trouver de nouvelles solutions.

La Commune a donc travaillé en collaboration avec SIBLU pour que le camping des Dunes de Contis, outre l'hébergement de ses propres saisonniers, mette à disposition des commerçants de la commune 15 emplacements dont 3 mobil homes. A ce jour, ce sont 26 emplacements dont 11 mobil homes qui sont octroyés.

Le service NOMAD', porté par le PETR Landes Nature Côte d'Argent, travaille

aussi sur cette thématique et vient de lancer un avis aux propriétaires qui disposent de chambres libres qui pourraient accueillir des saisonniers. Cet appel a trouvé plus d'écho cette année que les années précédentes.

La commune, accompagne aussi la SMALAH et son chantier école, autour d'un projet de construction d'une tiny house qui viendra offrir une nouvelle solution de logement. Cette expérimentation semble concluante et sera reconduite l'année prochaine.

Mais cela ne suffit pas. En effet, en s'appuyant sur une enquête en cours, on peut supputer un nombre de saisonniers de près de 400 sur notre commune, dont 70 à 100 seraient en difficulté d'hébergement.

La commune souhaite donc proposer de nouvelles solutions, et travaille sur l'installation de nouvelles tiny houses sur la station de Contis, mais aussi sur une solution de logements « en dur », peut-être par l'intermédiaire d'un bailleur social, ce qui permettrait aux locataires de bénéficier d'aides au logement. Cependant, cette solution ne peut pas se faire uniquement par la collectivité, mais en partenariat avec les employeurs qui devront s'engager à louer les logements pour leurs saisonniers et s'en porter garants.

Nous espérons que toutes ces solutions cumulées permettront non seulement de surmonter le problème de logement des saisonniers, mais par la même occasion, faciliter l'hébergement des apprentis, des salariés des commerces ouverts à l'année ou des jeunes en formation.

Ces projets s'inscrivent plus largement dans la politique du logement de la commune, qui cherche des solutions pour permettre de proposer en résidences principales des logements à des tarifs raisonnables malgré le phénomène spéculatif constaté ces dernières années et les contraintes foncières (PLUi, PLH, ZAN...). Ainsi, au-delà des 10 terrains à bâtir envisagés à la vente, le parc locatif devrait être augmenté avant la fin du mandat avec la création de 8 logements sociaux, 4 à 6 logements communaux, 3 constructions en bail réel solidaire au Lotissement du Mahiou, 2 unités de vie au cœur de bourg (Nérée 2); la réhabilitation du bâtiment contigu à l'école des garçons engendrera aussi 2 logements T3, 1 logement T4 et 1 studio dès 2024.

Si vous êtes propriétaires sur le territoire du Pays Landes Nature Côte d'Argent
Vous avez une ou plusieurs chambres de libres pour la saison,
Vous souhaitez proposer une location,
Alors, vous aussi, contribuez au développement économique de votre territoire !

Contactez-nous sans plus attendre, nous étudierons vos besoins et vos exigences.
Bénéficiez d'une mise en relation personnalisée et d'un accompagnement privilégié (cadre juridique, contrat d'hébergement, tarification...)
Ses services qui vous accompagnent sont gratuits.

Contactez Nomad' : 06 02 28 57 83 - nomadsaison@payscotedargent.com
www.payscotedargent.com

TOUT LE MONDE A BESOIN DE SE REPOSER,
surtout un travailleur saisonnier

LANDIS NATURE CÔTE D'ARGENT

Si vous êtes propriétaires d'une habitation dans l'une de nos 23 communes, que vous disposez d'une ou plusieurs chambres de libres pour la saison, et que vous souhaitez proposer une location, alors vous pouvez, vous aussi, contribuer au développement économique de votre territoire !

Contactez la plateforme Nomad' sans plus attendre, elle étudiera vos besoins et vos exigences.

Vous pourrez ainsi bénéficier d'une mise en relation personnalisée et d'un accompagnement privilégié

(cadre juridique, contrat d'hébergement, tarification...).

Elle vous accompagnera en toute confiance dans une démarche de location responsable.

Il sera alors possible de signer un bail de location, soit avec le travailleur saisonnier, soit avec son employeur (sous accord de celui-ci).

La plateforme pourra vous mettre à disposition un ensemble de documents (par exemple un bail mobilité type).

Ses services qui vous accompagnent sont gratuits.

Contactez
NOMAD'

📞 06 02 28 57 83

📍 Nomad Maison des saisonniers

@ nomadsaison@payscotedargent.com

📄 www.payscotedargent.com/nomad-emploi-saisonnier/cote-proprietaires

LE NETTOYAGE MANUEL DES PLAGES

Le nettoyage manuel est opéré sur les secteurs sensibles pour l'environnement, en complément du nettoyage mécanique réalisé sur les autres plages.



Le site du courant de Contis amont (Site Natura 2000 des zones humides de l'ancien étang de Lit et Mixe).

La zone de nettoyage se situe à l'amont de l'embouchure du courant. Elle est nettoyée en fonction des échouages de déchets ce qui représente 1 à 2 interventions par an.

Le site du courant de Contis aval et de Lit et Mixe (Site Natura 2000 des dunes littorales d'Aquitaine).

Cette zone de nettoyage se décline de la manière suivante :

- > au niveau de l'embouchure aval du courant, côté St Julien ;
- > au niveau de l'embouchure aval du courant, côté Lit et Mixe.

Ces deux secteurs sont nettoyés manuellement à hauteur de 2 passages par mois en période estivale et de 1 passage tous les 2 mois en période hivernale.

- > sur l'estran au sud de l'embouchure du courant sur la commune de Lit et Mixe.

Ce secteur est nettoyé à hauteur d'un passage par mois toute l'année.

Les autres secteurs de plage font l'objet d'un nettoyage mécanique.



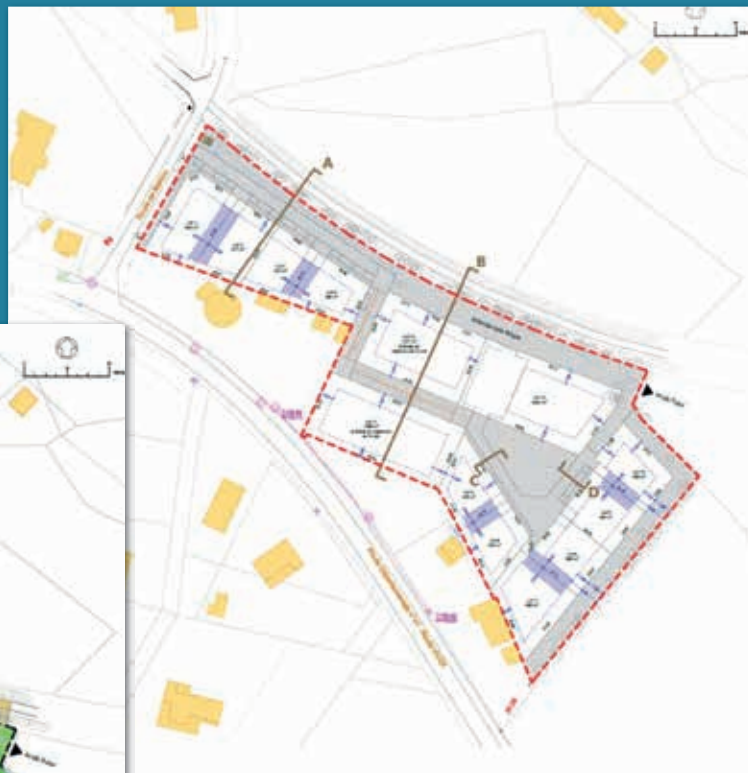
Courant de Contis
Nettoyage différencié du littoral landais
Direction Environnement

Annexe 16-1



LOTISSEMENT DE MAHIYOU

La réalisation des travaux de V.R.D. sera postérieure à la nouvelle étude environnementale exigée.



S.C.O.T. ET P.L.U.I.



S.C.O.T. Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) approuvé en juin 2018 a été annulé partiellement par le Tribunal Administratif sur le volet "loi littoral".

Une modification simplifiée n°1 du SCOT a donc été engagée afin de régulariser le document mais aussi d'intégrer les dispositions de la loi ELAN promulguée le 23 novembre 2018 par l'identification de secteurs déjà urbanisés (SDU) au sens de la loi littoral.

Une mise à disposition au public du projet a été réalisée du mardi 25 avril 2023 à 10h au mercredi 31 mai 2023

à 12h inclus, le dossier étant consultable au siège de la Communauté de communes à Castets, en mairies de Saint-Julien-en-Born, Lit-et-Mixe et Vielle-Saint-Girons aux heures habituelles d'ouverture ainsi que sur le site internet.

Les observations ont été consignées sur les registres papier, par courrier ou par mail.

 www.cc-cln.fr
 plui@cc-cln.fr

P.L.U.I. Les travaux du PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) se poursuivent autour de la définition de son futur zonage, guidé par les objectifs d'accueil de population, de développement économique et de préservation des espaces naturels agricoles et forestiers.

Des études vont être menées cet été pour identifier les enjeux environnementaux en vue de limiter l'impact de l'urbanisation sur les zones sensibles.

Le PLUI devrait être arrêté par le conseil communautaire fin 2023 et la phase administrative, notamment l'enquête publique, sera conduite en 2024 en vue d'une approbation avant la fin de l'année.

PLUI ET PLH > FRISE CHRONOLOGIQUE PRÉVISIONNELLE

Débat du PADD
prévu mi-2023

Etat d'avancement

PHASE 1 >	PHASE 2 >	PHASE 3 >	PHASE 4 >	PHASE 5 >	PHASE 6 >
<p>Diagnostique et enjeux Quel état des lieux exhaustif du territoire ? Quelles forces et faiblesses pour construire le projet de territoire ?</p>	<p>Projet d'Aménagement et de Développement Durables Quelles grandes orientations de développement du territoire pour les 10 à 12 prochaines années ?</p>	<p>Traduction réglementaire Où et comment protéger les espaces naturels et agricoles ? Où et comment construire ?</p>	<p>Formalisation du futur PLUI Assemblage et explication du projet de territoire</p>	<p>Avis des Personnes Publiques Associées Consultation officielle des partenaires publiques sur la cohérence du projet au regard des normes en vigueur</p>	<p>Enquête Publique et approbation du PLUI Consultation de la population avant réalisation des derniers ajustements du PLUI pour approbation finale</p>

LES FESTIVITÉS À VENIR SUR LA STATION DE CONTIS

Afin d'appréhender au mieux la saison estivale et offrir à tous la sérénité attendue, la collectivité, les associations et les commerçants diffusant de la musique amplifiée, sensibilisés par l'Agence Régionale de Santé sur leurs obligations devront réaliser une étude préalable d'impact sonore. L'installation d'un limiteur sera obligatoire si l'étude des nuisances la préconise. Dans ce cas une attestation d'installation et de vérification périodique devra être présentée. Le délai de restitution était fixé au 15 mai et l'ensemble des éléments reçus (ou pas) transmis à l'A.R.S.

Souhaitons à tous, résidents, touristes, commerçants, associations une excellente saison 2023.



LE CINÉMA DE CONTIS

Betty et Rainer ont fait de ce lieu un espace culturel connu et reconnu bien au-delà des frontières de notre village. Le cinéma classé d'«Arts et d'essai» constitue encore aujourd'hui l'un des derniers espaces identitaires de notre station. Après un hiver sans projections, sa réouverture au printemps a dû ravir les cinéphiles amoureux de ce lieu atypique.

Son devenir suscite cependant beaucoup d'interrogations, les élus sont régulièrement abordés sur le sujet. Des

offres de reprise pour assurer la pérennité et développer ce lieu culturel ont été émises.

La Collectivité a elle-même rédigé deux propositions transmises au propriétaire. L'expertise préalable obligatoire de France Domaines a été réalisée, l'estimation des travaux de réhabilitation aussi par les architectes de l'Agence Nationale pour le Développement du Cinéma.

La seconde -et donc dernière- offre de la collectivité, n'a pas été retenue. Il n'y en aura pas d'autre.

Company



A hand holding a pen is positioned over a document, with a green overlay covering the entire scene. The document features a grid pattern and some faint text. The text "Service public" is prominently displayed in the center.

Service public

NOS SERVICES PUBLICS

Secrétariat de la mairie

Accueil du public du lundi au vendredi 9h-12h – 14h-17h

☎ 05 58 42 80 08

La bibliothèque

Mardi, jeudi et vendredi

16h30 - 18h30

Mercredi

10h-12h30 – 14h-17h

Samedi 9h-12h

La déchetterie

Du lundi au samedi

8h-12h – 13h30-18h

La Poste

Du mardi au vendredi

9h-12h – 13h30-17h

samedi 9h-12h30

Gendarmerie de Lit-et-Mixe

☎ 05 58 42 48 30

Accueil du public

Mercredi et Jeudi

8h-12h – 14h-18h

Jours fériés 9h-12h – 15h-18h

Restos du cœur

☎ 05 40 77 23 12

Cabinet médical ☎ 05 58 42 80 48

Cabinet dentaire ☎ 05 58 42 80 14

Pharmacie ☎ 05 58 42 80 82

SAMU ☎ 15

Police secours ☎ 17

Pompiers ☎ 18

Enfance maltraitée ☎ 119

Violence femme info ☎ 3919

Urgence mairie ☎ 06 72 59 83 96

FAIRE GARDER SES ENFANTS À ST-JULIEN



Le réseau local d'assistantes maternelles répond aux besoins du territoire d'accueil de nos tout-petits :

Buhathier Laetitia > 06 22 81 80 76

Cabannes Nathalie > 06 40 79 61 24

Coadebez Isabelle > 06 67 87 13 55

Koheren Nora > 06 15 88 87 72

Lapeyre Marie-Pierre > 06 78 93 25 78

Rousset Véronique > 06 08 35 92 26

La micro-crèche ouvrira ses portes le lundi 4 septembre 2023

La structure accueillera 12 enfants (âgés de 10 semaines à 3 ans) simultanément du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

La micro crèche offrira une possibilité d'accueil de 1 à 5 jours en accueil régulier, en accueil occasionnel et si nécessaire en accueil d'urgence.

La tarification variera selon les revenus des familles, le nombre de jours de garde par semaine et le nombre d'enfants à charge. Les familles bénéficieront d'une aide forfaitaire de la CAF selon leur revenu et d'un crédit d'impôt.



<https://creches-calinsdoudou.com/creche/saint-julien-en-born/>

LE CENTRE DE LOISIRS



Pendant les vacances de Pâques, le centre de loisirs a accueilli 40 enfants, avec en moyenne 17 enfants par jour.

Les 3 groupes ont pu participer à des activités variées, peinture, balade, activité manuelle ou jeux. Les plus petits sont allés se promener à Contis.

Les moyens sont allés se baigner à la piscine et ont pu profiter du parcours dans les arbres avec les plus grands qui de leur côté ont bénéficié d'une sortie au cinéma.

La fin des vacances s'est clôturée par un séjour au pays Basque, les enfants ont visité les grottes de Sare et le parc animalier Etxola.

Centre de loisirs

Accueil des enfants à partir de 2 ans (si inscrits à l'école).

Ouverture : les mercredis et vacances scolaires de 7h30 à 18h30.

Possibilité d'accueil en journée ou en demi-journée.

☎ 05 58 42 44 48

@ centredeloisirs@
saint-julien-en-born.fr

Espace jeunes

Accueil des adolescents dès la 6ème.

Ouverture : l'après-midi des vacances scolaires.

Tarifs : (selon coefficient familial)

- > 1 cotisation annuelle de 5 € pour les 14/17 ans,
- > 2,30 € à 5,80 € la 1/2 journée pour les 11/13 ans

Avec un forfait minimum annuel de 8 €

Accueil péri-scolaire

3 plages horaires :

- > de 7h30 à 8h45
- > de 16h15 à 17h30
- > de 17h30 à 18h30

Ouvert à tous les enfants scolarisés à Saint-Julien-en-Born



L'ADIL 40, Agence Départementale pour l'Information sur le Logement des Landes a pour vocation d'offrir au public un conseil juridique, financier et fiscal sur toutes les questions relatives à l'habitat.

Qui sommes-nous ?

Agréée par l'Etat, financée par le Conseil Départemental, les Collectivités Locales des Landes et les acteurs de l'habitat, l'ADIL donne des informations juridiques sur le logement.

Vous êtes locataires, propriétaires, copropriétaires ou accédant à la propriété : toutes nos consultations sont personnalisées.

Nous répondons à vos interrogations de façon neutre et gratuite, sur :

- > les augmentations de loyer,
- > la régularisation des charges,
- > la délivrance des congés,
- > le fonctionnement d'une copropriété (charges, travaux ...),
- > les différents contrats en matière d'accession à la propriété.

PLUS PROCHE DE VOUS

Un conseil complet sur le logement

Contactez-nous pour prendre rendez-vous

☎ 05 58 91 00 11

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Aujourd'hui, c'est la porte de la bibliothèque municipale que nous avons envie de pousser pour aller à la rencontre de Romane, notre jeune bibliothécaire à qui nous avons posé quelques questions.



En quelques mots, pouvez-vous vous présenter ?

J'ai 28 ans, j'habite à Saint Vincent De Paul et je suis bibliothécaire à Saint Julien. Il y a cinq ans, j'ai postulé pour ce poste mais celui-ci n'était pas vacant. Par contre, il y avait un poste libre au centre de loisir, j'étais titulaire du BAFA, j'aimais le contact avec les enfants et créer des animations, j'ai donc été embauchée pour un CDD de 6 mois là-bas. A la fin de ce contrat, la personne qui occupait le poste de bibliothécaire a décidé de partir, c'est donc tout naturellement que j'ai bifurqué vers la bibliothèque.

Pouvez vous nous parler de votre formation ?

J'ai fait des études de Japonais jusqu'à la licence mais je me suis aperçue que les débouchés ne me convenaient pas. J'ai donc passé un DUT de bibliothécaire en un an (au lieu de deux). Tout était condensé et il y avait beaucoup de stages qui m'ont confortée dans l'idée que c'était bien le métier que je voulais exercer.

Justement, pourquoi ce métier ?

Par passion des livres évidemment mais surtout pour l'échange avec les lecteurs. J'adore faire découvrir des livres, conseiller les personnes sur des livres qu'elles n'auraient peut-être pas lu d'elles-mêmes.

Il se passe beaucoup de choses à la bibliothèque de St Julien, vous pouvez-nous en dire plus ?

Oui, bien sûr. Nous recevons les classes de l'école une fois par semaine et à partir de là un travail est effectué avec les institutrices. Toutes les bibliothèques du secteur (Lit et Mixe, Léon, Vielle Saint Girons et Castets) travaillent avec l'association « Les incorruptibles » qui a pour but de donner le goût de la lecture aux enfants. Une sélection de livres est faite suivant les âges puis, chaque village travaille sur un livre en particulier selon le principe du Kamishibai (une sorte de théâtralisation), le livre est conté et mis en scène devant les élèves. Lorsque nous l'avons présenté dans notre propre village, il part dans les autres bibliothèques associées.

Nous organisons aussi des rencontres avec des auteurs et illustrateurs. En février, Romain Lubiére, illustrateur de l'un des livres de la sélection de cette année a réalisé une animation qui a séduit les jeunes lecteurs.

L'année passée, Valérie Vernay, illustratrice est venue expliquer à la classe de CM1/CM2 le processus de création d'une BD. Les élèves de la classe d'Emilie se sont pris au jeu et ils ont conçu un recueil de BD appelé « Buldô » qui est d'ailleurs consultable à la bibliothèque...

La bibliothèque de Saint-Julien-en-Born est un espace ouvert et gratuit pour tous les âges.

Nous y organisons des rencontres d'auteurs, des accueils de classes, des expositions, des animations pour les enfants et divers ateliers.

L'adhésion est gratuite.

Horaires d'ouvertures

- > Mardi : 16h-18h
- > Mercredi : 10h-12h30 / 14h-18h
- > Jeudi et vendredi : 14h-18h
- > Samedi : 9h-12h



Les adultes ne sont pas oubliés pour autant. Il existe, toujours au sein du secteur, le prix des lecteurs. Chacun choisit son livre préféré, cette année la lauréate était Marie Vingtras pour son roman « Blizzard ». L'auteure est venue et a pu échanger avec ses lecteurs autour d'une dédicace (et d'un petit pot de l'amitié).

Virginie Desplain, auteure régionale est venue quant à elle pour une séance de dédicace et de rencontre mais elle est aussi intervenue dans les classes pour parler de son métier avec les écoliers de St-Julien.

Ponctuellement nous organisons aussi des expos de peintures, photos, etc.

Que préférez-vous dans votre métier ?

Sans hésitation, les gens et l'échange. Je commence à m'attacher beaucoup aux

NOUVEAU

LA BOÎTE À LIVRES !

Une boîte à livres à destination des enfants et des pré-ados est installée à côté du centre de loisirs.

Comment ça marche ?

Chacun peut déposer un livre (jeunesse, manga, BD, etc.) en bon état et rangé correctement sur une étagère dans la boîte.

Chacun peut emprunter un ou plusieurs livres.

Chacun peut partager ses lectures en laissant un petit mot à destination d'un futur lecteur.

Le tout GRATUITEMENT et 24h/24 !

Bonne lecture à tous !

Hold up à St Julien !

La bibliothèque est, par essence un lieu tranquille et serein. Cela n'a pas toujours été le cas puisqu'avant d'accueillir des romans, des bandes dessinées et de livres pour les bambins ce bâtiment abritait la poste de St-Julien.

Tout se passait plutôt bien pour les sept facteurs, le guichetier et le receveur jusqu'à ce jour de 1978 où la quiétude des lieux a été fortement perturbée par le Hold up le plus impressionnant que notre petit village ait connu...



personnes qui viennent souvent à la bibliothèque. Je sais par expérience que lorsque les élèves partent au collège, ils ne fréquentent plus trop ce lieu mais quand je vois un de ces jeunes adolescents pousser la porte, j'ai l'impression d'une victoire personnelle et j'en suis très heureuse !

D'autre part, l'ambiance particulière des petits villages me convient parfaitement et cela va au-delà des habitants, souvent je retrouve des estivants qui viennent d'année en année et c'est très agréable de les revoir.

Peut-être des choses que vous aimez moins dans ce métier ?

Le bibliothécaire a une image de « mangeur » de livres qui me gêne un peu. Il est difficile de faire la part des choses entre mes lectures « professionnelles » et celles qui m'attirent personnellement et je manque souvent de temps pour pouvoir tout lire. Mais j'ai vraiment envie de continuer à lire par plaisir !

Pour finir, lorsque vous ne lisez pas ?

Je cherche à passer du temps avec les miens, j'aime aussi beaucoup aller au cinéma même si c'est devenu un vrai luxe.

De plus j'essaie de voyager chaque année, prochaine étape : Rome !

DU CÔTÉ DES ADOS



Cela fait maintenant un peu plus d'un an que l'Espace Jeunes fonctionne et les premiers balbutiements ont laissé place à une organisation un peu plus structurée. La conduite du projet est confiée à l'association FamillesRurales avec laquelle la municipalité a signé une convention de partenariat.

L'Espace Jeunes ouvre ses portes les lundis, mardis et mercredis à chaque période de vacances scolaires (exception faite des vacances de Noël). Afin de maintenir le lien avec les jeunes,

une soirée de retrouvailles est proposée entre chaque période de vacances, généralement un vendredi soir.

Cet été l'espace jeunes sera ouvert du 17 juillet au 16 août, toujours les 3 premiers jours de la semaine. L'accueil s'effectuera chaque fois que possible à la maison de la station à Contis, sinon au local ados, place du château d'eau à Saint Julien. Pour obtenir le programme de l'été vous pouvez vous adresser à la directrice de l'Espace Jeunes Mélissa LESCA ou consulter les comptes Facebook ou Instagram de l'Espace Jeunes de Saint Julien en Born.

@ melissa.famillesrurales40@orange.frou

Si l'espace jeunes appartient en tout premier lieu aux ados, nous souhaitons que les familles restent associées à ce projet. C'est pourquoi, dans une démarche d'amélioration de la qualité de l'accueil l'association Familles Rurales en lien avec la municipalité propose deux enquêtes de satisfaction, une première adressée aux ados qu'ils soient ou non membres de l'espace et une seconde pour les familles, parents ou représentants légaux afin de mieux cerner les attentes des uns et des autres et d'adapter les offres d'accueil en conséquence. Vous trouverez donc ci-dessous deux QR code qui vous permettront de prendre connaissance des questionnaires. Alors n'hésitez pas, scannez le QR code et répondez en ligne, cela vous ne prendra que quelques minutes. Merci d'avance pour votre participation !

QR CODE à scanner



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Point d'étape sur la Résidence Nérée

Le CCAS a décidé le 28 novembre 2022 de procéder à l'appel d'offres pour la réalisation des travaux de construction de deux unités de vie supplémentaires à la Résidence Nérée. La consultation a dûment été publiée sur les plateformes dédiées aux marchés publics. Or, la conjoncture économique actuelle a eu pour conséquence une inflation des coûts, ceux-ci dépassant de manière très importante le budget alloué à ce projet. Le Conseil d'Administration a décidé d'aller au bout du processus de consultations pour les différents lots mais, s'il s'avère que le montant total de l'opération dépasse les 272.000 € inscrits au budget en dépenses d'équipement, le projet sera reconsidéré.

Ces unités de vie fonctionnelles et en cœur de bourg répondent à notre désir de participer au maintien à domicile et au plus près des services et commerces des personnes autonomes prenant de l'âge. Toutefois, l'équilibre financier du CCAS doit être maintenu. En effet, pour 2023, Le budget du CCAS est équilibré. La section d'investissement s'équilibre en inscrivant l'encaissement d'une avance de la commune à concurrence de 200.000 € qui doit permettre de financer la création de ces logements. Ce projet amorti sur 25 ans et limité à cette enveloppe serait économiquement viable en fixant des loyers à environ 8 euros/m².

Renouons avec la convivialité : repas du CCAS

Celui-ci se tiendra le 10 juin 2023. 340 personnes de plus de 72 ans sont invitées à venir partager le traditionnel banquet avec les membres du Conseil d'Administration et les agents de la mairie assurant le fonctionnement de notre CCAS.

Rappelons pour ceux qui l'ignoraient que 1972 fut la première année d'organisation du repas et il avait été décidé d'inviter les personnes nées au plus tard en 1900. Nous gardons cette tradition.



L'équipe s'agrandit

Valérie BARSACQ et Amélie CARDINET intègrent le service Droits des sols, dirigé par Thérèse LAMAIGNERE, suite à la forte augmentation des dossiers de demande d'urbanisme.

- > **Valérie** a rejoint depuis août 2022 l'équipe de Côte Landes Nature. Avant de nous rejoindre, Valérie travaillait depuis 1997 à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) des Landes.
- > **Amélie** a rejoint en septembre 2022 l'équipe de Côte Landes Nature. Avant de nous rejoindre, Amélie travaillait dans le Département de Haute-Savoie au sein de la commune de Sallanches.

Les jeunes s'engagent !

Originaire de Castets, Paco PEREIRA a rejoint l'équipe de Côte Landes Nature depuis le 2 janvier 2023, en tant que

service civique. Il sera accompagné par sa tutrice Morgane BRASSENX. Pendant 7 mois, Paco aura pour mission principale de participer au projet de re-labellisation du Point Information Jeunesse.

- > Participer au recensement du besoin des jeunes du territoire.
- > Développer les actions hors des murs.
- > Participer au diagnostic d'orientation des jeunes après le collège.

2^e édition Eco des Pins

Rendez-vous le 8 et 9 juillet 2023 au Lac de Léon près de la réserve naturelle pour la 2^e édition de l'Eco des Pins.

Au programme :
animations, jeux, concerts, théâtres de rue...

Retrouvez toutes les infos sur la page Facebook Eco des Pins !



Actualités

VIE ASSOCIATIVE

AMICALE DES TUSTEM HARDITS 45 ANS D'EXISTENCE !



Cette année, l'association va fêter ses 45 ans d'existence et elle n'a pas pris une ride. Depuis sa création en février 1978, près de 1500 personnes sont répertoriées. Aujourd'hui, l'amicale compte plus de 400 adhérents... Un record ! Les anciens se souviennent des origines de l'aventure.

En décembre 1977, le maire de l'époque, Jean Delest, a organisé une réunion avec les retraités de plusieurs quartiers de la commune. Cette réunion avait pour objectif la création d'une association de retraités pour établir entre tous des liens sociaux et amicaux et surtout rompre l'isolement.

C'est encore le but en 2023

La première assemblée générale a eu lieu le 26 Janvier 1978 et l'Amicale a été déclarée en préfecture le 9 Février de la même année. Le premier bureau était composé de Jacques Castets à la présidence, de Jean Mauresmo, secrétaire et Jean Larrieu trésorier. Ils ont été réélus jusqu'en 1982, année où André Lacoste a pris la présidence.

Pendant ces premières années, les retraités préparaient eux-mêmes les in-



termèdes gastronomiques. Sur ce plan-là, aujourd'hui, nous avons l'obligation d'avoir recours à un traiteur.

En 1980, le local de l'Amicale situé Place du Château d'Eau a été aménagé. La Commune a fourni les matériaux et Martial Campet, alors agent communal a exécuté les travaux avec l'aide pré-

cieuse des membres de l'association.

Martial est aujourd'hui, vice président.

En 1984, Michel Darmandé a succédé à André Lacoste.

C'est en 1990, que l'association connaît sa première présidence féminine avec Micheline Delplanque qui va assurer jusqu'en 1993.



Depuis 2015, Bernard Mazière assure la présidence, il est épaulé par Martial Campet. Jacques Maubourguet et Pierre Pons sont au secrétariat et Christine Piroux à la trésorerie.

Il est impossible de dénombrer les voyages et autres sorties qui ont été organisés tout au long de ces 45 ans, tant en France qu'en Europe sans oublier les repas et goûters.

La prochaine grande organisation est la croisière sur la Méditerranée qui aura lieu en Octobre avec cent participants.

Des colis de Noël sont offerts tous les ans aux adhérents et les enfants de

l'école ne sont pas oubliés lors du goûter du Carnaval.

Nous sommes aujourd'hui très reconnaissants envers tous ceux qui sont passés avant nous.

L'Amicale organise tout au long de l'année des cours de gymnastique douce les mardis matin, des parties de belote et des marches les lundis et jeudis après-midi.

Le club tient à remercier tous les bénévoles, les délégués de quartiers, les agents communaux ainsi que la commune pour le prêt de ses salles et la gratuité des photocopies.



Retraite ANDRÉ REMAZEILLES



Nous souhaitons une joyeuse retraite à Dédé, qui a choisi de prendre une retraite partielle.

AU REVOIR ALAIN !

Après des décennies de santé précaire, de souffrance physique et psychologique, Alain a fini par céder à la maladie.

Enfant de Saint-Julien, il a fréquenté brillamment les bancs de l'école publique avant de rejoindre avec 1 an d'avance le collège de Mimizan, puis le Lycée de Parentis jusqu'à l'obtention de son baccalauréat scientifique. L'école Normale d'instituteurs l'a ensuite formé à ce métier auquel il a consacré toute sa carrière professionnelle.

En marge de son métier d'enseignant, ses engagements associatifs multiples ont fait de lui un bénévole recherché ! Avenir Juliennais, Harmonie municipale, Comité des fêtes, St-Julien de France, Amicale des assos depuis sa création et bien d'autres causes encore l'ont responsabilisé autour des fonctions de trésorier, secrétaire, président ; dirigeant discret sans doute mais attentif, engagé, dévoué, incontournable dans la sphère locale.

Au-delà de ses activités professionnelles et associatives, ses convictions l'ont logiquement conduit à intégrer le conseil municipal local en 2001 pour ne plus le quitter jusqu'à ce jour. Rare dans ses interventions mais pertinent, respectueux de tous et écouté, compétent dans la gestion des finances et relais essentiel de la vie associative locale, il aura accompagné le village dans sa transformation structurelle et dans sa vie sociale, le vivre ensemble comme on dit aujourd'hui.

Alain nous quitte à 66 ans. Bon vivant, intelligent, loyal, généreux, exigeant et parfois « cap bourrut », son intérêt jamais altéré pour les autres, son amour indéfectible pour sa famille auraient dû lui offrir une autre espérance de vie. Sa résistance a été longue mais ses pathologies successives et cumulées l'ont fragilisé et ont fini par l'emporter.

Notre village perd encore l'un des siens, l'un de ceux, de plus en plus rares, qui se mettait sans compter au service des autres.

ASSOCIATION CRÉMATISTE DES LANDES

La crémation, parlons- en !

L'actuelle Fédération Française de Crémation a maintenant 50 ans : grâce à ses Associations Départementales, elle défend la liberté des obsèques et la laïcité, ainsi que les droits individuels.

Dans cet esprit, l'Association Crématiste des Landes continue :

- > D'intervenir dans toutes les instances pour maintenir la liberté suscitée par la pratique de la crémation.
- > D'agir auprès des Pouvoirs Publics pour la mise en place des équipes

indispensables au mode d'obsèques crématistes, pour l'adaptation des règlements des cimetières, pour une meilleure prise en compte de l'indigence pour des obsèques par crémation.

- > De défendre les droits, en agissant pour rendre la pratique de la crémation la moins onéreuse possible et en dénonçant les éventuels abus.
- > De conseiller nos adhérents pour exprimer par écrit leurs volontés funéraires, tant au niveau de l'organisation des obsèques, que pour le choix

du lieu de dispersion, en balayant les idées fausses.

- > D'accompagner et de soutenir les familles et les proches du défunt au moment du décès, (et même après), de prendre en compte les besoins d'un hommage personnalisé, dans un lieu adapté, afin d'aider et accompagner les proches et les amis dans l'acceptation de la séparation physique d'avec le défunt.
- > Et aussi d'agir pour veiller à la protection de la nature et de l'environnement !



06 82 09 80 06 / 06 89 04 69 79



crema40@laposte.net



www.cremation-ffc.fr

ASSOCIATION POUR LE DROIT DE MOURIR DANS LA DIGNITÉ

L'ADMD agit pour faire respecter les lois actuelles, afin qu'il n'y ait pas d'acharnement thérapeutique. Enfin, nous voulons l'accès généralisé aux soins palliatifs.

Un projet de loi avant la fin de l'été

Depuis fin 2022, après avis du Comité National d'Éthique, une Commission Citoyenne s'est mise en place pour étudier ce sujet délicat. Sur prise en compte des conclusions, après des décennies de tergiversation, un projet de loi – d'initiative gouvernementale

– devrait donc être rédigé avant la fin de l'été.

Précisons que cette loi n'imposera rien à personne, ni aux patients qui ne souhaiteraient pas une aide à mourir, ni aux médecins qui ne voudraient pas participer à un tel acte, par nature toujours singulier. Cette future loi, un droit nouveau, associée à un accès véritablement universel à des soins palliatifs de qualité pour tous, formera un cadre législatif équilibré pour permettre enfin, dans notre pays, le respect du patient.



Renseignements

Délégation des Landes



06 82 09 80 06



admd40@admd.net

www.admd.net



LIGNE 12 NAVETTE GRATUITE

VILLE <> PLAGE

du 26 juin
au 3 septembre
2023

- CONTIS PLAGE •
- ST-JULIEN-EN-BORN •
- LÉVIGNACQ •
- UZA •
- LIT-ET-MIXE •
- CAP DE L'HOMY PLAGE •

7j/7 VERS CAP DE L'HOMY	du 26/06 ou 7/07 et du 28/08 ou 3/09		du 8 JUILLET au 27 AOÛT							TRAJETS SUPPLÉMENTAIRES du 15 JUILLET au 18 AOÛT						
	CONTIS PLAGE • BOULEVARD DE LA PLAGE	-	18:15	-	10:00	11:00	12:55	14:00	17:00	18:00	19:00	-	14:30	15:20	17:30	18:40
CAMPING LOUS SELIROTS	-	18:17	-	10:02	11:02	12:57	14:02	17:02	18:02	19:02	-	14:32	15:22	17:32	18:42	19:47
CAMPING LES DUNES DE CONTIS	-	18:23	-	10:08	11:08	13:03	14:08	17:08	18:08	19:08	-	14:38	15:28	17:38	18:48	19:53
CAMPING LE TRESS	-	18:27	-	10:12	11:12	13:07	14:12	17:12	18:12	19:12	-	14:42	15:32	17:42	18:52	19:57
CAMPING MUNICIPAL LA PASSERELLE	-	18:35	-	10:18	11:18	13:13	14:18	17:18	18:18	19:18	-	14:48	15:38	17:48	18:58	20:03
STJULIENBORN • PLACE DU CHÂTEAU D'EAU	-	18:38	9:32	10:23	11:23	13:18	14:23	17:23	18:23	19:23	13:37	14:53	15:43	17:53	19:03	20:08
LÉVIGNACQ • ÉGLISE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13:52	-	-	-	-	-
LIZA • BOURG	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13:57	-	-	-	-	-
LITETMIXE • BOURG	14:30	-	9:37	10:28	11:28	13:23	14:28	17:28	18:28	-	14:02	14:58	15:48	17:58	19:08	-
CAMPING LE SOLEIL DES LANDES	14:32	-	9:39	10:30	11:30	13:25	14:30	17:30	18:30	-	14:04	15:00	15:50	18:00	19:10	-
SUPER U	14:33	-	9:40	10:31	11:31	13:26	14:31	17:31	18:31	-	14:05	15:01	15:51	18:01	19:11	-
CAMPING LACOUSSADE	14:35	-	-	10:33	-	13:28	14:33	-	-	-	-	-	-	-	-	-
MIXÉ • L' ESTANGUET	14:37	-	-	10:35	-	13:30	14:35	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CAMPING CARAVALLAND	14:41	-	-	10:39	-	13:34	14:39	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CAMPING IASSALLE	14:45	-	9:43	10:43	11:34	13:38	14:43	17:34	18:34	-	14:08	15:04	15:54	18:04	19:14	-
CAMPING LES VIGNES	14:47	-	9:45	10:45	11:36	13:40	14:45	17:36	18:36	-	14:10	15:06	15:56	18:06	19:16	-
CAP DE L'HOMY PLAGE	14:55	-	9:53	10:53	11:44	13:48	14:53	17:44	18:44	-	14:18	15:14	16:04	18:14	19:24	-

7j/7 VERS CONTIS PLAGE	du 26/06 ou 7/07 et du 28/08 ou 3/09		du 8 JUILLET au 27 AOÛT							TRAJETS SUPPLÉMENTAIRES du 15 JUILLET au 18 AOÛT						
CAP DE L'HOMY PLAGE	-	18:00	-	10:00	11:00	13:00	14:00	17:00	18:00	19:00	-	14:30	15:20	17:30	18:30	19:30
CAMPING LES VIGNES	-	18:08	-	10:08	11:08	13:08	14:08	17:08	18:08	19:08	-	14:38	15:28	17:38	18:38	19:38
CAMPING IASSALLE	-	18:10	-	10:10	11:10	13:10	14:10	17:10	18:10	19:10	-	14:40	15:30	17:40	18:40	19:40
CAMPING LACOUSSADE	-	18:16	-	-	-	-	14:16	-	-	19:16	-	-	-	-	-	-
MIXÉ • L' ESTANGUET	-	18:18	-	-	-	-	14:18	-	-	19:18	-	-	-	-	-	-
CAMPING CARAVALLAND	-	18:22	-	-	-	-	14:22	-	-	19:22	-	-	-	-	-	-
SUPER U	-	18:23	-	10:13	11:13	13:13	14:23	17:13	18:13	19:23	-	14:43	15:33	17:43	18:43	19:43
CAMPING LE SOLEIL DES LANDES	-	18:26	-	10:16	11:16	13:16	14:26	17:16	18:16	19:26	-	14:46	15:36	17:46	18:46	19:46
LITETMIXE • BOURG	-	18:28	-	10:18	11:18	13:18	14:28	17:18	18:18	19:28	-	14:48	15:38	17:48	18:48	19:48
LIZA • BOURG	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	18:53	-
LÉVIGNACQ • ÉGLISE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	18:58	-
STJULIENBORN • PLACE DU CHÂTEAU D'EAU	14:30	-	9:30	10:23	11:23	13:23	14:33	17:23	18:23	19:33	14:00	14:53	15:43	17:53	19:10	19:53
CAMPING MUNICIPAL LA PASSERELLE	14:35	-	9:35	10:28	11:28	13:28	14:38	17:28	18:28	-	14:05	14:58	15:48	17:58	19:15	-
CAMPING LE TRESS	14:39	-	9:39	10:32	11:32	13:32	14:42	17:32	18:32	-	14:09	15:02	15:52	18:02	19:19	-
CAMPING LES DUNES DE CONTIS	14:45	-	9:45	10:38	11:38	13:38	14:48	17:38	18:38	-	14:15	15:08	15:58	18:08	19:25	-
CAMPING LOUS SELIROTS	14:51	-	9:51	10:44	11:44	13:44	14:54	17:44	18:44	-	14:21	15:14	16:04	18:14	19:31	-
CONTIS PLAGE • BOULEVARD DE LA PLAGE	14:53	-	9:53	10:46	11:46	13:46	14:56	17:46	18:46	-	14:23	15:16	16:06	18:16	19:33	-

201 route des Lacs • 40170 Saint-Julien-en-Born • +33 (0)5 58 42 89 80
contact@cotelandesnaturetourisme.com • www.cotelandesnaturetourisme.com

Aménagements de la plage de Contis

Pour une baignade en toute sécurité, la plage est surveillée du 11 juin au 24 septembre

> de 11h à 19h du 2 juillet au 28 août

> de 12h30 à 18h30 du 11 juin au 1^{er} juillet et du 29 août au 18 septembre.

Les personnes à mobilité réduite peuvent accéder à la plage équipée d'un tiralo et se baigner en toute quiétude. Il suffit de demander au Poste de Secours.

La plage de Contis est interdite aux chiens dans les zones balisées (voir les panneaux à l'entrée de la plage).



LE PHARE est ouvert

Horaires d'ouverture

AVRIL, MAI et JUIN

vendredi, samedi, dimanche et
jours fériés

de 14 h à 18 h

JUILLET et AOÛT

tous les jours sauf le lundi

de 10 h à 18 h

SEPTEMBRE

tous les week-ends de 14 h à

18 h

TARIFS

Adultes : 3 €

Enfants de 3 à 12 ans : 1 €

Enfants de moins de 3 ans : gratuit

DEMONSTRATION GRATUITE DE GEMMAGE

(récolte de la résine du pin)

Sur le site du phare de Contis.
Exposition permanente et gratuite.

- > Du 1^{er} AVRIL au 30 JUIN et en
SEPTEMBRE :
les vendredis à 15 h
- > JUILLET et AOÛT
les jeudis à 10h30

*Les autres jours ou périodes, sur
demande, et suivant la disponibilité
du gemmeur.*

Contact



06 07 45 30 69



Son fût cylindrique de 38 mètres de garluches (roches locales), domine la forêt Landaise et est le seul et unique phare dans les Landes. Aujourd'hui, il se visite d'avril à septembre.

Inscrit aux monuments historiques !

Il sera peint en 1937 avec une bande noire en vis d'Archimède par un artiste local du nom de « Menoune », afin de servir de repère de nuit

comme de jour à la navigation. Lumière inépuisable, repère entre Arcachon et Capbreton, le phare de Contis lance, pour la première fois de sa longue existence, son premier faisceau de lumière en 1863.

*Droite ligne pure qui tire par sa
beauté les larmes à certains qui sauve
la vie à d'autres.*

On accède à la coupole par un escalier en fonte de 183 marches.

DANS LE RÉTROVISEUR



THÉÂTRE

En février, l'atelier théâtre enfants-adultes encadré par Lola Jehl a présenté un premier rendu de leur travail du premier semestre. Saynètes, improvisations ... les comédiens et comédiennes en devenir se sont succédé sur scène et une parenthèse musicale du duo Atlantico a ponctué la fin d'après-midi.

Un spectacle de fin d'année est prévu le 17 juin sur la pelouse de la salle socioculturelle espace Benjamin Bacqué.

Madame, Monsieur Bonsoir...

En mars, la salle des fêtes a accueilli cette fresque théâtrale proposée par l'AIAA Compagnie qui a permis de questionner le public sur son rapport aux médias, à l'information et sa fabrication dans un monde toujours plus connecté où le sensationnel et l'immédiateté priment. Les sujets étaient sérieux, le traitement rythmé. Bravo aux artistes, techniciens et merci au public.



MUSIQUE / CONCERTS

En plein cœur de l'hiver, nous avons renoué avec les auditions des élèves du conservatoire de musique à la médiathèque. Que ce soit au piano, à la guitare, à la clarinette, au saxo, au cornet, à la trompette ou aux percussions, entre romans et bandes dessinées, les élèves ont démontré à un parterre de spectateurs impressionnés l'étendue de leur talent en construction et le résultat de leur travail d'apprentissage.

Les Har(t)moniques se sont produits le 1^{er} avril à Saint-Vincent-de-Paul à l'invitation de l'harmonie de la ville. Le programme proposé par les musiciens sous la baguette de Jérôme Bayle a ravi le public de Vincentiens auxquels se sont joints quelques Juliennois.

On a pu retrouver les musiciens sur la Place de la Chapelle pour la traditionnelle animation de l'apéritif précédant l'omelette pascal organisée par l'association la Pinasse de Contis.



EN LIGNE DE MIRE... EXPOSITIONS ESTIVALES

A Saint-Julien en Born

comme chaque année, la salle socio-culturelle de l'espace Benjamin Bacqué accueillera des artistes plasticiens et photographes pour des expositions qui se succéderont en ce lieu. Chacun pourra donc admirer les œuvres dans la journée aux heures d'ouverture de l'office de tourisme et lors de nocturnes les mercredis.

14 juillet > 30 juillet :

DURAN (peintures)

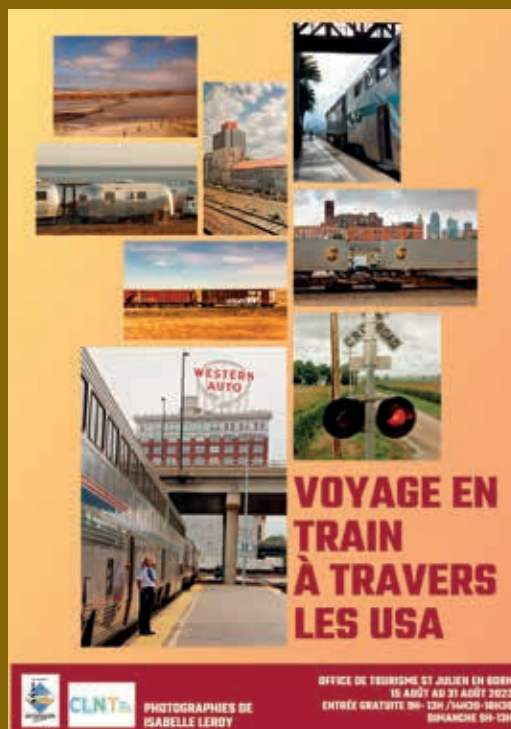
31 juillet > 13 août :

JP GARBISU (peintures)

O. LOULOUM (sculptures)

15 août > 31 août :

I. LEROY (photographies)



A Contis

La salle Marie-Madeleine adjacente à la Chapelle sera aussi transformée en galerie d'art.

12 juillet > 30 juillet :

M. PELTIER (photographies)

J. GERARD (sculptures, céramiques)

31 juillet > 6 août :

M. SALDAR-KAHN (peintures)

11 août > 20 août :

Exposition collectif

(20 artistes landais)



ANIMATIONS MUNICIPALES

LE VENDREDI À CONTIS



7.07

LES FANFAR'AONS

21H30

14.07

SOIRÉE

ORGANISÉE PAR LORC



21.07

JEUX DE CONTIS

ORGANISÉS PAR FESTI'SPORT



28.07

LOUS LANDEUS DES FORGES

21H30

11.08

LOUS AMICS DOU BORN

21H30

18.08

LOUS TIARROT'S

21H30

25.08

ANDROPAUSE BAND

21H30



LE SAMEDI SOUS LA HALLE

SAINT JULIEN
EN BORN

15.07

LA MER A BOIRE

22.07

SHINE ET RACHEL

29.07

LES GIGGLES

21H

12.08

TWO HUGS

19.08

DUO ATLANTICO

26.08

SOUL KITCHEN



JEUX DE CONTIS - JUILLET

mercredi 19	> 18h > OUVERTURE DES JEUX > 18h30 > relais de la flamme jusqu'à la <i>Place du marché de Contis</i> > à partir de 19h > soirée chipirons organisée par La Pinasse de Contis - <i>Place du marché à Contis</i>		
jeudi 20	9h / 11h > CONCOURS DE PÊCHE* <i>Saint-Julien</i>	13h / 19h > DOUBLE TENNIS* <i>Saint-Julien</i>	21h30 > LIMBO* <i>Place du marché Contis</i> Animation musicale
vendredi 21	10h / 13h > BELOTE <i>Saint-Julien</i>	15h / 19h > BEACH-VOLLEY <i>plage centrale</i>	21h30 > COURSE DE LENTEUR VELO* <i>Place du marché Contis</i> Animation musicale + food truck
samedi 22	COURSE PÉDESTRE* <i>Nord de Contis</i> 10h > départ 2km - 11-14 ans 10h15 > départ 2km - 6-10 ans 10h30 > départ 5km, <i>course et marche</i>	14h / 21h > PÉTANQUE <i>Place du marché Contis</i>	21h30 > PORTE DE CAGETTES* <i>Place du marché Contis</i> Animation musicale + food truck
dimanche 23	10h / 13h > BASKET 3vs3* <i>Saint-Julien</i>	15h / 19h > QUILLES DE 6* <i>Place du marché Contis</i>	21h30 > CLÔTURE DES JEUX Animation musicale 23h > FEUX D'ARTIFICE

- > Les * correspondent aux épreuves déclinées avec des catégories enfants (6/10 ans et 11/14 ans) avec une exception pour le basket où il y aura uniquement la catégorie 10/14 ans représentée pour les enfants (en plus de la catégorie adulte).
- > Epreuves gratuites pour les catégories enfants, 3€/pers/épreuve pour les épreuves adultes.
- > Le détail concernant la présentation des jeux et le relais de la flamme n'apparaît pas encore.

Ramenez votre sourire et votre bonne humeur et d'ici là... entraînez-vous !

du 4 au 6
août 2023

Fête
Foraine

BALS

Killersound
Podium

St Julien
EN FÊTE



Sports
Animations

Mario Kart
Géant

Passé-Rues
Feu d'artifice

CONCERTS
GRATUITS

Collectif Métissé

Lous Landeus des Forges
Capoeira Comunidade
Les H(art)Moniques

Repas

Grillades
Axoa
Entrecôtade



vendredi 4 août

Sur le stade

- 17h : **Tournoi de Volley** *Organisé par Fedtl Sport*
Matches en 3x3 / 15€ par équipe
Inscriptions de 16h à 17h au stade
- 19h30 : **Initiation aux échasses et spectacle folklorique**
Soirée grillades **Lous Landeus Des Forges**
Merguez, Chippe ou ventrêches / Frites 7€
Sandwich (pâté ou jambon blanc) 3€
Pastis 2€
Glace 1,50€
- 22h30-2h : **Bal gratuit avec Killersound Podium**
- 8h-10h30 : **Concours de Pêche** *Organisé par la Société de pêche de St Julien* **Sur les bords du Courlis**
10€ - gratuit pour les -12 ans / permis de pêche obligatoire
Inscriptions de 7h à 8h au pont de la pharmacie / Nombreux lots
- 9h-13h : **Casse-croûte du marché** *Préparé par les St Julien de France* **Place de la Mairie**
Poulet / Ratatouille 3.90€
- 10h-18h : **Tournoi amateur de Pala pour tous** **Fronton**
Organisé par Fedtl Sport
4€ par équipe (2 boissons offertes) / matchs en 10 pts
Inscriptions avant le 3/08 au 06 19 19 83 88
- Sur la journée : **Finales du Tournoi de Tennis de St Julien en Born** **Terrains de Tennis**
- 19h30 : **REPAS Basque** **Sur le stade**
Axoa / riz ou frites 10€
Steack haché / riz ou frites 6€
Sandwich (pâté ou jambon blanc) 3€
Gâteau basque 2€
Glace 1,50€
- 21h30 : **CONCERT gratuit**
Collectif Métissé
- 23h30-2h : **Bal gratuit avec Killersounds Podium**



dimanche 6 août

- 11h30 : **Concert des H(art)MONIQUES** **Sous la Halle**
suivi d'un apéritif
Offert par le Comité des Fêtes
- 15h : **Concours de pétanque** **Boulodrome, Place du château d'eau**
Organisé par la Boule Julienne
En doublette, 8€ par équipe / Ouvert à tous
Inscriptions à 14h15
- 18h : **Mario Kart Géant** **Route du stade**
Course de boîtes à savons
- 19h30 : **ENTRECÔTAGE animée par La Capoeira Comunidade**
Melon 2€
Entrecôte / frites 10€
Ventrêches / frites 7€
Dessert 2€
- 22h : **Passe-rues avec lampions**
Départ devant l'entrée EST du stade, lampions fournis aux enfants
- 22h30 : **Feu d'artifice** **Sur le stade**
Offert par la Mairie de St Julien en Born
- 23h-2h : **Bal gratuit avec Killersound Podium** **Sur le stade**
Dress code Rouge et blanc, vente de foulard sur place



Sous la Halle



Le comité des fêtes remercie l'ensemble des associations, les bénévoles, les agents communaux et la Mairie qui participent à l'animation de ces fêtes d'été 2023

AGENDA 2023

JUILLET

- 07/07 ♦ Loto ACCA, salle des fêtes.
21h30 Les Fanfar'Aons en concert à Contis.
- 09/07 ♦ Cochon de lait, comité des fêtes, camping la passerelle (réservations 06 67 87 13 55).
- 12/07 ♦ Marché nocturne Tustem Hardits, la halle.
- 14/07 ♦ Journées portes ouvertes à la caserne des pompiers à partir de 9h (foodtruck et buvette). Soirée LORC Contis / vente de crêpes St-Julien de France.
- 15/07 ♦ 21h La mer à Boire en concert, la halle.
- 17/07 ♦ Marché des producteurs de pays Tustem Hardits.
- 18 au 23 / 07 ♦ Jeux de Contis.
- 19/07 ♦ Marché nocturne Tustem Hardits, la halle.
Soirée Chipirons La Pinasse Contis.
- 22/07 ♦ 21h Shine et Rachel en concert La Halle.
- 23/07 ♦ Vide grenier comité des fêtes (réservations 06 80 89 18 96).
- 26/07 ♦ Marché nocturne Tustem Hardits, la halle.
- 28/07 ♦ Loto ACCA, salle des fêtes.

AOÛT

- 4.5.6/08 ♦ Fêtes locales comité des fêtes sur le stade.
- 09/08 ♦ Marché nocturne Tustem Hardits, la halle.
- 12/08 ♦ 21h Two hugs en concert, la halle.
- 11 /08 ♦ 21h30 Lous Amics Dou Born, Contis.
- 12/08 ♦ Soirée paëlla ACCA, Contis.
- 15/08 ♦ Soirée LORC.
- 16/08 ♦ Marché nocturne Tustem Hardits, la halle.
- 17/08 ♦ Loto pêche, salle des fêtes.
- 18/08 ♦ 21h30 Lous Tiarrot's, contis.
- 19/08 ♦ 21h Duo Atlantico en concert, la halle.
- 23/08 ♦ Marché nocturne Tustem Hardits, la halle.
- 25/08 ♦ Loto ACCA, salle des fêtes
21h30 Andropause Band, contis.
- 26/08 ♦ 21h Soul Kitchen en concert, la halle.
- 30/08 ♦ Marché nocturne Tustem Hardits, la halle.

SEPTEMBRE

- 09/09 ♦ Forum des associations, salle des fêtes.

OCTOBRE

- 29/10 ♦ Spectacle Halloween, comité des fêtes, salle des fêtes.
- 31/10 ♦ Loto harmonie, salle des fêtes.

NOVEMBRE

- 18/11 ♦ Repas St-Julien de France, salle des fêtes.
- 25/11 ♦ Sainte Cécile, salle des fêtes.

DÉCEMBRE

- 01/12 ♦ Loto pompiers, salle des fêtes.
- 02/12 ♦ Téléthon, salle des fêtes.
- 03/12 ♦ Marché de Noël, comité des fêtes, salle des fêtes.
- 08/12 ♦ Loto basket, salle des fêtes.
- 22/12 ♦ Loto ACCA, salle des fêtes.
- 29/12 ♦ Loto ACCA, salle des fêtes.

DHCOM

05 40 77 58 49

dh-com.fr

tirage : 1000

parution juin 2023

crédit photos : mairie, DR



Mairie de Saint-Julien-en-Born
Rue des Ecoles
40170 SAINT-JULIEN-EN-BORN
Tél : +33 (0)5 58 42 80 08